

COMMUNIQUE DU 04 OCTOBRE 2012



Une augmentation historique du nombre de pompiers à Bruxelles

Des pompiers supplémentaires viendront prochainement grossir les effectifs du SIAMU en Région bruxelloise. Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du Service d'Incendie, se réjouit de l'adoption définitive par le Gouvernement bruxellois de l'arrêté étendant le cadre actuel du Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente. « *Il s'agit d'une nouvelle étape importante de ma feuille de route pour assurer la sécurité de tous les Bruxellois et renforcer le fonctionnement du SIAMU. Au terme du processus engagé aujourd'hui, le cadre du SIAMU pourra compter sur 10 officiers et 58 pompiers supplémentaires. Il s'agit d'une augmentation historique du nombre de pompiers comme il n'y en a plus eu depuis 34 ans* », souligne le Secrétaire d'Etat.

Concrètement, le nombre de majors passera de 4 à 6, le nombre de commandants passera de 14 à 12 et le nombre de sous-lieutenants, lieutenants et capitaines passera de 22 à 32. Mais cette extension du cadre ne concerne pas uniquement les gradés. L'objectif de cet arrêté est d'augmenter le nombre de sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers qualifiés et caporaux de 58 unités à l'horizon 2015. En 2013 déjà, l'effectif des sapeurs-pompiers pourra être renforcé par 20 personnes. En 2014, 20 sapeurs-pompiers supplémentaires pourront les rejoindre et 18 en 2015.

Le SIAMU attendait cette extension de cadre depuis longtemps. Le cadre actuel n'avait plus évolué depuis 34 ans et ne correspondait plus suffisamment aux besoins des Bruxellois en matière de sécurité, ni aux nombreux défis que doit relever actuellement le service d'incendie et d'aide médicale urgente.

Actuellement, avec ses 1002 hommes, le SIAMU doit assurer la sécurité de plus d'un million de Bruxellois ainsi que des centaines de milliers de navetteurs qui se rendent à Bruxelles quotidiennement. Il intervient également en dehors des 19 communes de la Région bruxelloise, dans les communes limitrophes, en fonction du principe de « l'aide adéquate la plus rapide ». Par ailleurs, sa charge de travail a fortement évolué ces dernières années en raison des nombreux événements qui se déroulent à Bruxelles. Au total, cela représente plus de 12.000 interventions incendie et 60.000 interventions « ambulance » chaque année.

« *Cette extension du cadre du SIAMU est donc une nouvelle étape importante dans les réformes structurelles menées depuis le début de la législature* », souligne Christos Doulkeridis. Parmi ses étapes figurent :

- l'adoption de nouveaux cadres linguistiques ;
- l'adoption d'une réforme de la carrière et des conditions de promotion des pompiers et officiers et la relance effective des procédures de promotion, permettant de valoriser dignement les hommes du feu (Un officier supplémentaire a été promu dans la foulée de cette extension de cadre) ;

- la relance des recrutements, avec un concours de recrutement qui vient de démarrer tant pour les pompiers que pour les officiers (Au total, 4.135 candidats aux postes de pompiers ou officiers se sont fait connaître auprès du Selor).

Cette décision permettra à terme d'apporter des réponses durables aux problèmes organisationnels qui existaient au sein du service pour assurer une garde complète 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24h sur 24 sans cumuler le stress, les congés non pris et les heures supplémentaires. Avec ces renforts, le SIAMU devra aussi améliorer son service de prévention, essentiel pour les entrepreneurs bruxellois.